REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

യയയ

SÉANCE DU 12 AVRIL 2012

യയയ

Présents:

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECQ,

Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Anne BARBET,

M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,

Mme Véronique PEBEYRE, Adjoints

Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,

M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,

Mme Eliane YTHIER, Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE,

M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Nathalie REGUEIRO,

M. Fabien REICHERT, M. Nicolas MALEIG, M. Gilles BITAILLOU,

M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,

M. Gilbert EHRET, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Yves TOURAINE donne pouvoir à M. Fabien REICHERT,

Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,

M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,

M. Philippe GARROTE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO.

Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,

Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,

Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX.

യയയ

12 - DISSOLUTION DU SYNDICAT DU VERT

Monsieur GAILLAT informe l'Assemblée de la création du syndicat des gaves entraîne de fait la dissolution des syndicats existants.

A ce titre le syndicat du Vert doit être dissout.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le syndicat du Vert a sollicité la Commune d'Oloron Sainte-Marie pour obtenir son accord et prendre position sur la propriété de la passe à poissons dite « Labourdette ».

La Commune d'Oloron Sainte-Marie précise qu'elle est d'accord sur la dissolution du syndicat du Vert conformément à la délibération du syndicat du Vert du 15 mars 2012 joint en annexe.

Après rencontre avec l'intéressé, la passe à poissons dite « Labourdette » pourra devenir propriété de la Commune d'Oloron Sainte-Marie à titre gratuit.

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires,
- **DESIGNE** les membres suivants :
 - <u>Titulaires</u>: Bernard UTHURRY, Jean-Etienne GAILLAT, Jean-Michel BRUGIDOU, Marie-José ROMEO, André LABARTHE,
 - <u>Suppléants</u>: Patrick MAILLET, Jean-Marie GINIEIS, Nicolas MALEIG, Daniel LACRAMPE,

comme représentants du syndicat des gaves.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 12 avril 2012. Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 17/04/2012

Bernard UTHURRY